**30ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(7 - 18 mai 2018)**

**Cameroun**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 16 mai 2018 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer la délégation du Cameroun pour la présentation de son rapport.

En dépit de la persistance des menaces, la situation des droits de l’Homme et des libertés publiques n’apparaît pas fondamentalement remise en cause dans la plus grande partie du pays, mais requiert notre attention et la poursuite des efforts pour l’améliorer encore à certains égards.

Dans ce contexte, la France adresse les recommandations suivantes au Cameroun :

- réviser les textes applicables à la lutte anti-terroriste en donnant une définition plus précise du terrorisme ;

- améliorer la mise en œuvre concrète du droit à un procès équitable et à l’accès à la justice ;

- abolir la peine de mort pour tous les crimes et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort;

- prévoir des délais raisonnables pour les incarcérations préventives;

- ratifier le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale ;

- ratifier la Convention internationale relative aux disparitions forcées ;

- dépénaliser l’homosexualité, punie par l’article 347 bis du Code Pénal.